

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

**PROJET D'ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET
RENFORCEMENT DE CAPACITES**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/06-2017/

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER L'ETUDE DES TARIFS DE L'EAU POTABLE
ET DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AU GABON**

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dit "Plan Stratégique Gabon Emergent" (PSGE). En matière de lutte contre la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Conformément à ces documents, le gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux globale d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement ; et un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement à travers le Ministère de l'Eau et de l'Energie a notamment mise en place un projet dit « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités ». Ce projet sera mise en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale dans le respect des documents du projet notamment des accords de financement et les différents manuels, et conformément aux directives et procédures de la Banque mondiale. Les stratégies du Ministère dans les domaines du projet sont conçues au sein de la Direction Générale de l'Energie et de la Direction Générale des Ressources Hydrauliques.

Le Projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiées.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, le Gouvernement de la République gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un Consultant **pour réaliser l'Etude des Tarifs de l'eau potable et de l'énergie électrique au Gabon**

Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

I. Objectifs

Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude sont entre autres les suivants :

i. Demande

- analyser de l'évolution passée de la demande d'électricité jusqu'à date et en déterminer sa structure journalière, saisonnière et annuelle dans les grandes villes;
- établir des projections de la demande nationale et désagrégée par ville pour une meilleure planification, sur la base des taux convenus de croissance faible, empirique, forte ;
- évaluer, de manière stratégique, le potentiel de sa satisfaction tenant compte prioritairement de l'existant en bon état de fonctionnement sur une période d'au moins cinq ans et de tout le potentiel projeté (énergies conventionnelles ou énergies renouvelables) avec les dates de mise en service avec une tolérance d'une à deux années liée à des contraintes techniques, environnementales, économiques et financières ;
- s'imprégner de la disponibilité des infrastructures de production sur financement propres ou en PPP et des ressources à court, moyen et long terme ;
- analyser la facturation (niveau d'énergie consommée et réellement facturée et l'énergie consommée non

- facturée (subtilisation sous toutes formes) ;
- entreprendre une analyse comparative technico-économique des alternatives de production et de location des moyens privés ;
- proposer un plan de l'offre en adéquation avec les besoins du pays ;

ii. Tarification :

- analyser l'environnement, la segmentation de la clientèle ainsi que sa répartition spatiale et fonction de la puissance ;
- effectuer une analyse critique de la structure tarifaire actuelle et identifiant les points forts et faibles et les discordances en termes d'éventuelles subventions inappropriées ;
- établir une projection des coûts d'exploitation des équipements de production et de transport ;
- déterminer le coût de la défaillance et de l'énergie non distribuée en toutes saisons ;
- faire toutes les simulations de tarifs sur la base non seulement de la vérité des coûts fixes et variables des intrants et de la gestion de la chaîne de la production à la distribution mais aussi de la recherche de l'équilibre financier de l'opérateur en intégrant la dimension économique prévalant dans le pays ;
- proposer un meilleur système mais simple de réajustement tarifaire en fonction des variations des intrants ou des mises en service des infrastructures de production (coût marginal) ;
- proposer une structure adéquate et une grille tarifaires en harmonie avec les conditions économiques et barème de péage de transit ou d'achat ou de vente en gros de l'électricité, selon plusieurs scénarii ;
- proposer un mécanisme de transition à travers une stratégie souple soutenue par un plan d'action de mise en œuvre ;
- proposer toutes les recommandations devant permettre l'assurance de l'équilibre financier du sous-secteur ;

iii. Formation et Transfert de compétences

- Le Consultant intégrera dans son équipe, pour le renforcement des capacités du personnel du client :
- un agent du Ministère de l'Eau et l'Energie;
 - un agent de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau Potable et de l'Energie Electrique
 - un agent de la Société de Patrimoine

II. Qualifications et Expérience

Le Consultant doit être un cabinet d'experts spécialisés dans les études de simulation et fixation des tarifs de vente d'énergie électrique avec une expérience formelle dans les pays d'Afrique sub-saharienne.

Pour la réalisation de cette mission, le Client attend du Consultant une équipe des personnes expérimentées ayant des connaissances spécialisées en harmonie avec les exigences des prestations demandées et ce durant toute la durée des études.

Le Consultant doit disposer au moins du personnel clé à savoir :

- un Chef de Projet : Economiste ou Ingénieur avec au moins dix années dans le domaine des études technico-économiques ou technico-commerciales des activités du sous-secteur de l'électricité ; en outre, une grande expérience dans l'évaluation économique et financière de l'impact des grands projets sur les tarifs

fonction de leur planification ;

- un Economiste statisticien : d'expérience pertinente en matière d'analyse technico-économique liée aux infrastructures énergétiques ;
- un spécialiste en sciences sociales : avec au moins 10 ans d'expérience pertinente en matière d'évaluation sociale;
- un Ingénieur électricien : ayant une grande expérience de la chaîne du sous-secteur de l'électricité (infrastructures de production, de transport et de distribution) principalement en matière de coût fixes et variables et de défaillance et d'évaluation de la puissance non desservie, etc..
- un Financier : au moins un DESS en Comptabilité-Finances avec 10 ans d'expérience pertinente en matière d'élaboration de plans budgétaires et de compte d'exploitation prévisionnelle.

D'autres spécialistes techniques, économistes, financiers, ingénieurs et administratifs pourraient être proposés, au Client pour acceptation, par le Consultant en fonction des besoins identifiés et de la méthodologie proposée.

Les Curriculum Vitae de chacun des intervenants présentés en détail seront soumis au Client.

La langue de travail est le Français.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011-Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Qualification et Coût des consultants - SFQC).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en Groupement.

Les cabinets/firme intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 01 72 27 85, (+241) 05 19 04 03 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) et par courrier électronique à : tippegabon@cntippee.org et amavoungou@cntippee.org**

Les plis porteront la mention suivante « **Recrutement d'un Consultant (cabinet) pour réaliser l'Etude des Tarifs de l'eau potable et de l'énergie électrique au Gabon** ».

Les dossiers de candidature seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) et doivent parvenir **au plus tard le 12/06/2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1)**, par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI
B.P. : 22 Libreville - GABON
E-mail : tippegabon@cntippee.org